

LE RELAIS petite enfance



JOURNAL D'INFORMATION N°52
MAI / JUIN / JUILLET 2025

Cormelles le Royal



Relais Petite Enfance

42, place des Drakkars
14123 CORMELLES LE ROYAL

(Accès et stationnement
rue du Pommier gris)

CONTACT

02 31 83 45 30

rpe@cormellesleroyal.fr

Matinées d'éveil

sur inscription
Jeudi et vendredi
de 9h30 à 11h30

ACCUEIL

Permanences administratives

sur Rendez-vous

Lundi de 9h00 à 12h00
Jeudi de 13h00 à 17h00
Vendredi de 13h00 à 17h00

Périodes de congés

-

Fermetures exceptionnelles

FERMETURE

Vendredi 9 mai
Lundi 21 juillet au Vendredi 8 août
Lundi 25 au Vendredi 29 août

MATINÉES D'ÉVEIL AU RPE

Lieu de rencontre, de découvertes, d'éveil et de socialisation pour les jeunes enfants

Lieu d'échanges entre les professionnelles et les parents présents



POUR QUI ?

Ces activités sont gratuites et ouvertes :

- aux enfants
- aux parents employeurs
- aux assistants maternels
- et aux gardes d'enfants à domicile de Cormelles le Royal.

QUAND ?

Les matinées d'éveil se déroulent le jeudi et le vendredi matin de 9h30 à 11h30.

Le nombre de personnes accueillies simultanément est limité à 18. Une inscription au préalable est donc nécessaire.



Participer aux matinées d'éveil nécessite un engagement de chacun pour que les enfants et les adultes s'y sentent bien.



MODALITES D'INSCRIPTION ?

Les inscriptions se font au mois et sont ouvertes à partir du 20 du mois précédent.

- s'inscrire auprès du RPE soit par téléphone, par mail ou par sms.

- choisir une seule séance par thème

Prévenir le RPE en cas d'absence
(Même d'un seul enfant)

S'il n'y a plus de places, vous serez inscrit sur **liste d'attente avec le nombre d'enfants prévus**. Vous serez informé(e) en cas de désistement.

Les enfants restent sous la responsabilité de l'adulte qui les accompagne.

L'autorisation parentale (une par enfant) est demandée pour participer à l'ensemble des manifestations organisées par le RPE.



ACTUALITÉS

Contactez le RPE pour plus de renseignements

Hausse des salaires minimums au 1er avril 2025

Source : France emploi à domicile



Au 1er avril 2025, les salaires minima des salariés à domicile et des assistantes maternelles augmentent. Quel est le montant de cette hausse de salaire minimum pour les assistantes maternelles ?

A compter du 1er avril 2025, le salaire horaire brut minimum d'une assistante maternelle est de 3,64 euros. Cela correspond à un salaire net pour l'assistante maternelle de 2,85 € par heure (2,80 € si elle réside en Alsace ou en Moselle)

Attention : si la salariée est titulaire du titre professionnel « Assistant maternel / garde d'enfants », le salaire horaire brut minimum est majoré de 4%, soit un montant de 3,79 € bruts.

Le montant des indemnités d'entretien de l'assistante maternelle ne change pas quant à lui.

Offres de loisirs et vacances à tarifs préférentiels pour les salariés CESU / Pajemploi !

Source : France emploi à domicile

Assistantes maternelles et salariés à domicile, profitez de centaines d'offres de loisirs et vacances !



Dans la continuité de dynamique d'innovation sociale qui est la sienne, les partenaires sociaux de la branche ont lancé en 2021 le service « Activités Sociales et Culturelles » pour faire profiter d'offres à tarifs réduits (voyages, culture, sports, loisirs...) à l'ensemble des salariés à domicile et des assistants maternels.

Ce service exclusif et GRATUIT, réservé aux salariés et assistantes maternelles employés par des particuliers (donc déclaré au CESU ou à Pajemploi), est accessible tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire national.

Il s'agit d'une avancée sociale majeure et innovante, rendue possible grâce à l'action concertée des partenaires sociaux qui œuvrent ensemble à la construction d'un cadre toujours plus moderne pour l'emploi à domicile.

Pensez à créer votre compte :
<https://www.asc-loisirs-emploi-domicile.fr>

Hausse du CMG – Complément de Libre Choix du Mode de garde au 1er avril 2025

Source : France Emploi à domicile

Au 1er avril 2025, le CMG (Complément de Libre choix du mode de garde) augmente.



Au 1er avril 2025, hausse du CMG

Le CMG est une aide à la garde d'enfants versée par la CAF ou la MSA aux parents d'enfants de moins de 6 ans.

Elle se compose de deux volets :

1) Une prise en charge, jusqu'à 85%, du salaire net de l'assistante maternelle ou de la garde d'enfant à domicile, dans la limite d'un montant plafond.

Ce plafond dépend des revenus des parents (3 tranches : mini, maxi, médiane) et de l'âge de l'enfant.

2) Une prise en charge à 50% (garde à domicile) ou à 100% (assistante maternelle) des cotisations sociales dues sur le salaire.

Cette aide CMG est versée :

- par enfant pour l'accueil par une assistante maternelle ;
- ou par famille dans le cadre d'une garde d'enfant à domicile.

Au 1er Avril 2025, les plafonds de ce 1er volet de l'aide CMG (prise en charge de 85% du salaire net de la garde d'enfant ou de l'assistante maternelle) augmentent.

Cette hausse du CMG est une bonne nouvelle pour tous les parents employeurs !

Voici les nouveaux montants au 1er Avril 2025 :

Montants plafonds par enfant (assistante maternelle ou cumul des 2 modes de garde) ou par famille (garde à domicile)

Ressources annuelles	Montant mensuel max de la prise en charge	
	Pour un enfant de moins de 3 ans ⁽ⁱ⁾	Pour un enfant de 3 à 6 ans
Inférieures ou égales à 30 687	538,28 €	269,14 €
Supérieures à 30 687 et inférieures ou égales à 68 199	339,42 €	169,73 €
Supérieures à 68 199	203,63 €	101,81 €

(i) L'aide "à taux plein" est versée jusqu'au 31 août suivant les 3 ans de l'enfant si l'enfant est né entre Janvier et Août.

En Septembre 2025, la réforme du CMG !

Et oui, comme prévu, une grande réforme du CMG est en route pour 2025...

De nombreux changements vont impacter tous les parents employeurs :

- passage d'un CMG mensuel à un CMG horaire
- prise en compte des revenus et du nombre d'enfants dans le foyer
- suppression de la baisse du CMG aux 3 ans de l'enfant
- prolongation du CMG jusqu'aux 12 ans de l'enfant pour les familles monoparentales...

IMPÔTS 2025 : la campagne de déclaration de revenus a débuté

Source : L'assmat magasine

La campagne fiscale 2025 démarre.

La Direction générale des Finances publiques vient de présenter [le calendrier 2025](#) de la campagne de déclaration des revenus. Celles-ci peuvent être établies en ligne depuis le 10 avril 2025. Les dates limites varient en fonction des départements. Elle a été fixée pour le département du Calvados **au 22 mai 2025 pour les départements n°1 à 19 et les contribuables non-résidents** ;



Pour rappel, les assistantes maternelles titulaires d'un agrément et celles en étant dispensées en vertu de L. 421-17 du Code de l'action sociale et des familles bénéficient [d'un régime fiscal particulier](#), plus favorable que le régime de droit commun. Elles peuvent appliquer, en contrepartie de la déclaration de l'ensemble des sommes perçues pour l'accueil des enfants confiés, y compris celles n'ayant pas la nature de salaire, d'un abattement forfaitaire spécifique calculé en rapport au SMIC en vigueur au moment de l'accueil de l'enfant.

Compte-tenu des deux évolutions du SMIC au cours de l'année 2024, une attention particulière devra être portée au calcul de cet abattement, plus complexe que d'ordinaire pour la déclaration 2025.

Rémunérations concernées

Les rémunérations imposables concernées par le régime spécifique des assistantes maternelles sont :

- les sommes allouées à titre de salaire proprement dit, à l'exception des sommes versées au titre des heures complémentaires et supplémentaires dans la limite de 7500 € ;
- les indemnités liées à l'entretien des enfants : indemnités d'entretien, frais de repas (même s'ils sont fournis par les parents), indemnités kilométriques, etc.

Le salaire à déclarer doit être net de cotisations sociales, exception faite de la contribution sociale généralisée (CSG) imposable et de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).

Détermination du revenu imposable

La partie imposable du salaire est égale à la différence entre :

- les rémunérations et indemnités perçues pour l'entretien et l'hébergement des enfants ;
- et une somme forfaitaire représentative des frais engagés dans l'intérêt de l'enfant, égale à trois fois le montant horaire du salaire

minimum de croissance (SMIC) par jour et par enfant.

En cas de garde d'enfants handicapés, malades ou inadaptés ouvrant droit à majoration de salaire, la somme est portée à quatre fois le montant horaire du SMIC par jour et par enfant.

Ces sommes forfaitaires ne peuvent être déduites qu'en cas de garde effective de l'enfant et pour une durée au moins égale à huit heures. Lorsque la durée de garde est inférieure à huit heures, le forfait doit être réduit à due concurrence.

Il convient de retenir le montant du SMIC en vigueur à la date de l'accueil, soit, pour l'année 2024 :

- 11,65 € pour les jours et heures d'accueil réalisés entre le 1er janvier et le 31 octobre 2024 ;
- 11,88 € pour les jours et heures d'accueil réalisés entre le 1er novembre et le 31 décembre 2024.

Le montant de la déduction est limité au total des sommes reçues et ne peut aboutir à un déficit.

Vous souhaitez tout savoir sur les modalités d'imposition 2025 des assistantes maternelles et familiales ? N'hésitez pas à vous rapprocher de l'animatrice du RPE...

TEMPS FORTS

Le projet « Danse et art plastique » continue : du changement



Depuis la rentrée de septembre 2024, le Relais Petite Enfance accueille en résidence artistique la compagnie ASPASYA.

C'est avec regret que Céline Azorin, plasticienne et illustratrice, quitte le projet tout en remerciant les enfants et les assistantes maternelles des moments partagés.

Malgré cela, le projet continue avec Arielle Reynaud, danseuse contemporaine qui s'associe désormais à Anne DESHAIES, artiste plasticienne.

UN PETIT MOT DE PRÉSENTATION

Je travaille principalement l'accumulation de matériaux divers qui peuvent aller du bois poncé, du duvet d'oie et de plume, des couvercles de soupière, des bois de cerfs, des chaussures... La plupart de mes travaux sont en suspensions, comme flottant dans l'espace mais toujours rattachés au tangible.

Ma volonté de dépouillement cherche à mettre en évidence ce que nous voyons comme une évidence pour espérer transporter le spectateur dans un ailleurs.

Les matériaux brut, simples ainsi que le travail de jeux de construction colorés ne sont pas sans rappeler les jeux et le regard enfantin qui sommeille en chacun de nous.

Voici quelques-unes de mes œuvres :



Anne DESHAYES

Elles continueront le travail déjà mené sur l'expérimentation autour du mouvement, de la danse, et des arts plastiques pour *finaliser une création pour les tout-petits sur la thématique du chemin*.

Dans ce cadre, elles proposent de se retrouver autour de plusieurs ateliers en matinée d'éveil le :

- Jeudi 22 et vendredi 23 mai
- Jeudi 3 et vendredi 4 juillet

Ce projet est soutenu par le dispositif Babil de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie (DRAC) et par la CAF du Calvados, ainsi que par la Commune de Cormelles le Royal.

Eveil musical avec Julien Perrin

<p><u>Mélimba</u></p> <p>Ouélé ouélé Mélimba méliwé Ouélé ouélé Mélimba méliwé Atchi kouri bembba (claquer des mains) No so to ké rimba (claquer des mains) Tchikoutchi tchikoutcha Mélimba méliwé Tchikoutchi tchikoutcha Mélimba méliwé</p>	<p>Berceuse slave</p> <p>Spavaj duso moja Spavaj cvete moj Sanjaj ptico majo Sanja nado</p> <p>Prononcer: <i>Spa-avaï doucho mo-oïa</i> <i>Spa-avaï Tvsete-e moï</i> <i>Sa-aniaï ptiso mo-oïa</i> <i>Sa-aniaï nado</i></p>
<p>Les trois petits cochons</p> <p>Les trois petits cochons construisent leur maison mais le loup, mais le loup mais le loup sait tout.</p> <p>Il souffle, souffle, souffle sur la maison de paille, il souffle, souffle, souffle et la maison s'envole.</p> <p>Refrain</p> <p>Il souffle, souffle, souffle sur la maison de bois, il souffle, souffle, souffle et la maison s'envole.</p> <p>Refrain</p> <p>Il souffle, souffle, souffle sur la maison de brique, il souffle, souffle, souffle mais la maison résiste.</p> <p>Les trois petits cochons préparent un grand chaudron, un feu où le grand loup ira se brûler.</p> <p>Les trois petits cochons attendent dans leur maison que le loup, presque fou, s'enfuie à jamais.</p> 	<p>Le pantin de bois</p> <p>C'était un petit pantin de bois Il aimait jouer avec ses doigts Les frotter, les frapper, les secouer</p> <p><i>Il s'accroche... se décroche</i></p> <p>Ce petit, tout petit pantin de bois Ne fait rien sans ses dix doigts</p> <p>Refrain 1</p> <p><i>Il s'accroche... se décroche</i> <i>Il remue... éternue... Atchoum !</i></p> <p>Refrain 2 / Refrain 1</p> <p><i>Il s'accroche... se décroche</i> <i>Il remue... éternue... Atchoum !</i> <i>Il se cache et se fâche...</i></p> <p>Refrain 2 / Refrain 1</p> <p><i>Il s'accroche... se décroche</i> <i>Il remue... éternue... Atchoum !</i> <i>Il se cache et se fâche...</i> <i>Il se griffe... se rebiffe</i></p> <p>Refrain 2</p>

ÇA SE PASSE A CORMELLES LE ROYAL :

Histoires pour les tout-petits à la Médiathèque



1,2,3 ... Familles à l'Espace Cormel'lien

HISTOIRE SIGNÉE : « THÈME À VENIR ... »
À LA MÉDIATHÈQUE DE CORMELLES LE ROYAL
(GRATUIT, SUR INSCRIPTION)

Laissez-vous bercer par des histoires douces et captivantes, animées par des signes issus de la Langue des Signes Française (LSF). Une vidéo des signes abordés sera réalisée et remise aux participants via un QR code, pour prolonger la magie des histoires chez vous.

ATELIER « FABRIQUE TON SABLE MAGIQUE »
À L'ESPACE CORMEL'LIEN
(GRATUIT, SUR INSCRIPTION)

Manipulez, touchez, explorez ! Venez créer en famille un sable magique à base de farine, d'huile et de colorants naturels. Une activité sensorielle douce et apaisante, parfaite pour développer l'imagination et la motricité fine. Repartez avec votre mélange pour continuer à jouer à la maison.

ATELIER « DES FLEURS POUR LA PLACE DES DRAKKARS »
À L'ESPACE CORMEL'LIEN
(GRATUIT, SUR INSCRIPTION)

Et si on décoreait notre quartier ensemble ? Parents et enfants, créons des guirlandes de fleurs colorées à suspendre pour la place des Drakkars. Tissus cirés, ficelles... mais surtout des matériaux résistants à la météo normande, pour que nos créations tiennent bon face au vent et à la pluie. Chacun mettra sa touche, ses couleurs, son énergie pour embellir ce lieu partagé.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AU
07 43 36 66 03 / 02 31 52 34 51
ccas@cormeillesleroyal.fr

ATELIER « UNE TOILE POUR CEUX QU'ON AIME »
À L'ESPACE CORMEL'LIEN
(GRATUIT, SUR INSCRIPTION)

Parce que l'amour se vit sous toutes ses formes, cet atelier célèbre les personnes qui comptent pour nous. En duo, adulte et enfant partagent une toile. Chacun commence un dessin sur le thème d'une émotion positive (joie, tendresse, gratitude...), puis échange sa création avec l'autre pour la continuer. Un moment de complicité et d'émotion à vivre ensemble, et à ramener chez soi.

ATELIER « PATOUILLE MAGIQUE »
À L'ESPACE CORMEL'LIEN
(GRATUIT, SUR INSCRIPTION)

Plongez les mains dans une pâte étonnante, entre liquide et solide ! À base de maline et d'eau, la pâte à patouille change de texture selon la pression exercée. Une expérience sensorielle fascinante, amusante et scientifique, à partager en famille entre éclaboussures, rires et curiosité.

HISTOIRE SIGNÉE : « THÈME À VENIR ... »
À LA MÉDIATHÈQUE DE CORMELLES LE ROYAL
(GRATUIT, SUR INSCRIPTION)

Laissez-vous bercer par des histoires douces et captivantes, animées par des signes issus de la Langue des Signes Française (LSF). Une vidéo des signes abordés sera réalisée et remise aux participants via un QR code, pour prolonger la magie des histoires chez vous.

ATELIER « BULLES À GOGO »
À L'ESPACE CORMEL'LIEN
(EXTÉRIEUR SI LE TEMPS LE PERMET - GRATUIT, SUR INSCRIPTION)

Place à la magie des bulles en plein air ! Venez fabriquer et expérimenter en famille des bulles de toutes les tailles à l'aide de baguettes, ficelles, cercles et autres outils rigolos. Vous pourrez aussi découvrir comment créer votre propre liquide à bulles maison, et pourquoi pas, tester quelques variantes colorées !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AU
07 43 36 66 03 / 02 31 52 34 51
ccas@cormeillesleroyal.fr

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Calvados

Cormeilles le Royal

Retrouvez toute la programmation sur le site de la commune

TEMPS DE RENCONTRE

RENCONTRE RPE

Mardi 3 juin 2025

Atelier Pratique « Comment s'en sortir avec les congés payés »

Cette année encore, l'animatrice du RPE propose plus spécifiquement aux parents employeurs un atelier « cas pratiques » sur les Congés Payés.

Cet atelier vous permettra de connaître les règles fixées dans la Convention Collective, de comprendre l'acquisition, la pose des congés, de calculer le salaire et l'indemnité de congés payés.



Horaires : 18h00 à 19h30 et 20h00 à 21h30

Lieu : Salle de réunion – RPE Cormelles le Royal.

Public : Parents employeurs – inscription obligatoire (ouverts aux assistantes maternelles)

Dimanche 29 juin 2025
« C'est la fête en famille ! »

Cette année encore, venez participer à la FÊTE EN FAMILLE !

Tenir le stand RPE/Assistantes maternelles, proposer une animation ou encore échanger avec les parents... N'hésitez pas à rejoindre l'animatrice du Relais sur cette journée.

Dimanche 29 juin 2025 de 10h à 18h30 au stade de Cormelles le Royal.



Ou tout simplement, venez partager un moment convivial quelques heures ou toute la journée.

Mardi 1^{er} juillet 2025

ATELIER PRATIQUE « Une fin de contrat au top ! »



L'animatrice du Relais convie assistantes maternelles et parents employeurs à une seconde soirée « cas pratique » sur la fin de contrat : la régularisation.

Cet atelier vous permettra de connaître les règles fixées dans la Nouvelle Convention Collective, de calculer la régularisation de salaires, les indemnités de fin de contrat et les indemnités compensatrice de congés payés.

Horaires : 18h00 à 19h30 et 20h00 à 21h30

Lieu : Salle de réunion – RPE Cormelles le Royal.

Public : Parents employeurs – inscription obligatoire (ouverts aux assistantes maternelles)

Samedi 18 juillet 2025

« Initiation aux Gestes de premiers secours pédiatriques »



Un temps organisé par le Relais Petite Enfance et l'espace Cormel'lien de Cormelles le Royal, pour :

Apprendre les gestes qui sauvent les enfants et nourrissons

Savoir comment réagir en cas d'accident (étouffement, perte de connaissance, hémorragie...)

Horaires : 9h00 à 15h30 (Repas possible sur place entre 12h30 et 13h30 – mis à disposition d'un micro-onde)

Lieu : Espace Cormel'lien de Cormelles le Royal.

Public : Tous parents d'enfants de 0-12 ans – inscription obligatoire.

PETITS MÉMO DU RPE



Mai 2025

J.01	FERIE			
V.02	Pas de matinée d'éveil			
J.08	FERIE			
V.09	Fermeture du Relais			
L.12	9h45	RPE	Pour se dire qu'on s'aime	
J.15				
V.16				
Me.21	10h00	Jardin du Parc	Carnaval du Printemps	
J.22	10h00	RPE	Rencontre, découverte, expérimentation	
V.23			Avec Arielle et Anne, dans le cadre du projet BABIL	
J.29	FERIE			
V.30	Pas de matinée d'éveil			

Juin 2025

Ma.03	18h ou 20h	RPE	Atelier pratique « Les congés payés »
J.05	9h45	RPE	Surprise pour une fête
V.06			
J.12			
V.13	10h	Parc de Grentheville	Mini-Olympiades en Inter-Relais <i>Suivi d'une proposition de pique-nique</i>
J.19	2 séances 9h30/10h30	RPE	Eveil musical Avec Julien Perrin, musicien
V.20	Pas de matinée d'éveil		
J.26	10h00	Jardin du Parc	Balade contée
V.27			
Di.29	Journée	Stade	Fête en Famille

Juillet 2025

Ma.01	18h ou 20h	RPE	Atelier pratique « Une fin de contrat au top ! »
J.03	10h00	Halle des sports - Salle de réunion	Une toute dernière rencontre : Avec Arielle et Anne, dans le cadre du projet BABIL
V.04			
J.10	10h00	Jardin du RPE	Jeux extérieurs
V.11			
J.17	10h00	A définir	Fête de l'eau en Inter-Relais <i>Suivi d'une proposition de pique-nique</i>
V.18			
Sa.19	9h00	Espace Cormel'lien	Initiation aux gestes de premiers secours pédiatriques (0-12 ans)
J.24	Fermeture du Relais		
V.25			
J.31			

La programmation peut évoluer en cours de période. Merci de votre compréhension.